

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Affaire Sosthène Orphé Lendjedi Ibola : l'argument d'outrage au chef de l'État tombe

G.R.M

Libreville/Gabon

DÉTENU depuis le 15 novembre 2022 pour outrage au chef de l'État déchu, Ali Bongo Ondimba, l'ancien soutien de Pierre Mamboundou Mamboundou (2009) et de Jean Ping (2016), Sosthène Orphé Lendjedi Ibola a comparu le 15 décembre dernier devant le Tribunal spécial de Libreville pour le chef d'accusation sus-évoqué.

Cette juridiction pourrait simplement décider de l'arrêt des poursuites à son encontre donc, de sa remise en liberté, si elle suit les réquisitions du Ministère public. Le maître des poursuites ayant sollicité à l'audience la couverture du temps déjà passé derrière les barreaux, ainsi que la levée du mandat de dépôt. Cela, après que la défense a plaidé purement et simplement sa relaxe. L'outrage au chef de l'État étant le corollaire des deux autres infractions (instigation à la destruction des biens publics

et association de malfaiteurs) retenues contre Sosthène Orphé Lendjedi Ibola. Pour Me Martial Dibangoyi-Loundou, "l'outrage au chef de l'État n'a plus de raison d'être car le plaignant, Ali Bongo Ondimba, n'a plus cette qualité depuis qu'il a été déchu." C'est sans doute pour cette raison qu'aucun avocat de l'ancien président de la République n'était présent à l'audience. Toutefois, le Tribunal spécial devrait rendre sa décision le vendredi 29 décembre prochain. Le 30 décembre tombant un samedi. Pour mémoire, Sosthène Orphé Lendjedi Ibola, interpellé à Libreville, est en prison depuis la mi-novembre 2022 pour outrage au chef de l'État déchu, appel à la révolte contre l'autorité de l'État, association de malfaiteurs, instigation à la destruction et à la dégradation des biens publics. Des faits en lien avec



Photo: G.R.M

Sosthène Orphé Lendjedi Ibola pourrait bientôt sortir de prison.

Makokou : un sexagénaire agressé par deux malfrats



Photo: LEN

Le quartier Marien-Ngouabi, lieu de la commission des faits.

LEN

Makokou/Gabon

UN homme d'une soixantaine d'années identifié comme K.E.I. a été la cible des malfrats, mercredi dernier, à Marien-Ngouabi, un quartier du 2e arrondissement de Makokou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. Selon une source proche du dossier, c'est au moment où il se rendait aux obsèques de son cousin que K.E.I. a été pris à partie par deux malfrats. En effet, sur le chemin de la maison mortuaire, le sexagénaire apprend que sa famille, qui l'a devancé,

se trouve déjà au lieu choisi pour l'inhumation. C'est ainsi qu'il va emprunter un raccourci, afin de rallier le site en question. Sauf qu'il est stoppé par deux voyous, qui lui exigent de leur donner tout ce qu'il a sur lui. Loin de se laisser intimider, K.E.I. oppose alors une résistance farouche qui débouche sur une rixe. À l'issue de cette lutte, les deux malfaiteurs parviennent quand même à arracher au sexagénaire le sac dans lequel se trouvaient plusieurs documents importants. Avant de prendre la clé des champs. La victime a porté plainte auprès des autorités compétentes.

Lambaréné : le voleur de la Direction des hydrocarbures en prison

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

APRÈS avoir séjourné deux fois déjà à la prison - à Oyem et à Lambaréné récemment -, Jean-Baptiste Ondo, Gabonais, 35 ans, n'a pas attendu longtemps pour renouer avec ses mauvaises habitudes. C'est ainsi qu'il a opéré à la Direction provinciale des hydrocarbures, pendant qu'il jouissait d'une sorte de semi-liberté dans le cadre du programme de réinsertion. De fait, dans le cadre de cet élargissement, Jean-Baptiste Ondo fabriquait des sacs qu'il revendait dans les différentes administrations. Parmi celles-ci, la Direction provinciale des hydrocarbures, située à un jet de pierre de la brigade centre de Lambaréné, du tribunal de première instance et de la prison centrale. L'homme a réussi à s'y introduire, après avoir échappé à la surveillance vidéo, et en est ressorti avec plus de 2 millions

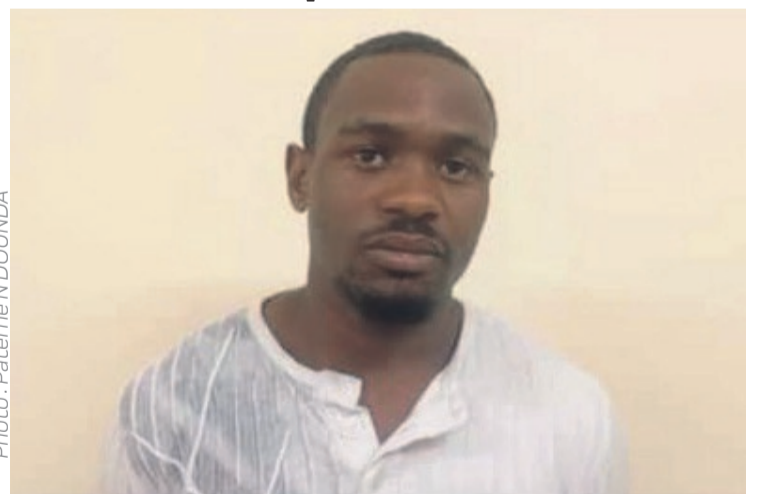


Photo: Paterne N'DOUNDA

Jean-Baptiste Ondo, récidiviste, écroué pour la troisième fois à la prison de Lambaréné.

de francs. Après avoir réussi son coup, l'ancien pensionnaire de la maison d'arrêt de Lambaréné a aussitôt mis le cap sur Oyem. Mais le malfaiteur ignorait qu'une enquête était déjà ouverte et que les fins limiers portaient leur soupçon sur lui. Si l'avis de recherche lancé à son encontre n'a rien donné, c'est plutôt le fait que l'homme soit revenu dans la ville du Grand

les événements survenus au lendemain de l'annonce des résultats donnant Ali Bongo Ondimba vainqueur de la présidentielle de 2016. Mais déposé par les Forces de défense et de sécurité, ce dernier a perdu cette qualité depuis le 30 août 2023. Dès lors, les poursuites judiciaires contre ce compatriote ne devraient plus avoir lieu. La semaine prochaine, le prévenu sera fixé sur son sort après la décision de la justice. Une décision qu'il espère en sa faveur, pour lui permettre de passer le premier Nouvel An de la Transition au milieu des siens.

Blanc de son propre chef pour des raisons sentimentales. Occasion pour les éléments de la brigade de gendarmerie locale de l'interpeller pour en savoir un peu plus. "Je regrette amèrement cet acte qui me ramène à la prison pour la troisième fois. Je ne sais vraiment pas ce qui m'a pris. Mais j'espère qu'au sortir de là, je vais me tranquilliser", a confié le mis en cause.